



Credit à la consommation

Par **Perleisis**, le **24/04/2014 à 13:00**

Bonjour Je viens vers vous car une société de credit me réclame par le biais d'un huissier et le biais d'une société la société credirec une somme astronomique de 3905 e somme qui est du soit disant à la société money banq depuis 2004 c'est à dire depuis 10 ans je n'ai plus de justificatifs de cette soit disant somme mais d'abord je sais que je n'ai jamais emprunté cette somme à cette société de credit et la somme qui m'a été prêtée à été remboursée par le biais d'un dépôt à la banque de France donc depuis le temps si cette somme n'avais pas été remboursé je crois que j'en aurais été informé et que j'aurais été noté au fichier des incidents de paiements alors que je n'y suis plus depuis que mon plan à la banque de France à têt solde . Mais comment le prouver car depuis le temps c'est à dire 10 ans je n'ai plus aucuns justificatifs .es ce une arnaque ? Merci de votre réponse Cordialement

Par **chaber**, le **24/04/2014 à 14:40**

bonjourrrrrnlisez le lien ci-dessousrrnhttp://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#.U1kD9FfiPb0